

## L'ACTU

### Non à la suppression de l'abattement de 10% pour les retraités !

*Jusqu'à il y a peu, Dix pour cent évoquait une série à succès à la télévision sur les aléas d'une agence d'artistes.*

*Aujourd'hui, c'est plutôt une alerte rouge sur une suppression envisagée de la déduction fiscale de 10 % à partir de 2026, abusivement qualifiée de « déduction pour frais professionnels ».*

Retrouvez ci-dessous le communiqué du Conseil d'Administration UNIRetraité.



« Le Conseil d'Administration de l'UNIRetraité qui s'est réuni mercredi 26 mars 2025 s'est inquiété, dans le cadre des discussions engagées pour « sauver notre système de retraites » de revoir apparaître une solution visant à supprimer l'abattement de 10 % sur les revenus qui leur serait attribué au titre des frais professionnels.

Nous sommes assurés que la Confédération soutiendra l'UNIRetraité à toute diminution des pensions de leurs adhérents retraités.

Nous tenons à rappeler la réalité de cet abattement **vérifiable dans le Code Général des Impôts – CGI :**

- **La déduction forfaitaire** de 10 % pour frais professionnels est réservée aux traitements et salaires des salariés : c'est l'article 83, 3° du CGI.
- **L'abattement** de 10 % concerne les pensions et rentes viagères avec un minimum et un plafond : c'est l'article 158, 5-a, alinéas 2 et 3 du CGI. Cet abattement a été instauré par l'article 3 - I de la loi de finances pour 1978 (loi

n° 77-1467 du 30 décembre 1977, JO du 31 décembre 1977 p. 6316).

**La déduction forfaitaire pour frais professionnels et abattement de 10 % avec un plafond ne sont pas de même nature, d'un point de vue fiscal.** Cet abattement de 10 % est le résultat de choix politiques opérés en fonction du système fiscal qui est déclaratif et des capacités à frauder des uns et des autres. Destiné à alléger la charge fiscale des titulaires de pensions, de retraites et de rentes viagères, il a été accordé par souci d'équité, compte tenu du fait que seuls les retraités étaient pénalisés par les modifications successives apportées dans le cadre du calcul de l'impôt, (dont les grands bénéficiaires étaient les contribuables autres que les retraités et les salariés) cet abattement est la contrepartie du fait que les revenus des retraités avaient été et continuaient d'être déclarés par des tiers sans participation à la fraude fiscale.

**La suppression de l'abattement de 10% conduirait à majorer fortement le taux d'imposition à l'impôt** sur le revenu des personnes retraitées et à rendre imposables des personnes retraitées qui, au préalable, ne l'étaient pas.

**Elle affecterait plus fortement les personnes aux pensions les plus modestes** car l'abattement de 10 % actuel, est plafonné à 4 321 € pour les revenus de 2023 imposables en 2024, (ce plafond est porté à 4 399 € pour les revenus 2024) ce qui correspond à un revenu de 3 600 € mensuels par foyer fiscal ; seront particulièrement touchés les retraités qui seuls, ou à deux perçoivent moins de 3 600 euros par mois. »

Le Conseil d'Administration UNIRetraité

## EN BREF

### Représentativité : La CFE-CGC toujours en hausse

Les derniers taux de représentativité sont désormais publiés.

La CFE-CGC atteint 21,75 % dans notre champ spécifique et 12,95 % tous collèges confondus, confirmant une progression constante depuis une dizaine d'année.

Si les adhérents retraités ne sont pas comptabilisés dans ce calcul, nous savons tous que leur

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir et nous vous enlèverons de notre liste de diffusion.

contribution quotidienne à la vie de nos structures reste essentielle.

Cette réussite collective est le fruit de notre engagement à tous.

**Rappel : formation CDCA le 19 mai de 14h à 15h30 pour tous les nouveaux représentants CDCA de 15h30 à 16h30, pour les Délégués départementaux et représentants CDCA**

**Pour les nouveaux représentants CDCA**, une formation vous est proposée par l'UNIRetraitéés, afin de mieux connaître cette structure, son fonctionnement et votre rôle dans cet organisme en tant que représentant CDCA. La formation aura lieu en visioconférence, le lundi 19 mai, de 14h à 16h30.

**A partir de 15h30, la formation portera sur le nouveau SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie.** Elle est destinée à tous Délégués départementaux et représentants CDCA,

[Lien d'accès Team](#)

Informations auprès de Stéphanie Hertling : [stephanie.hertling@cfecgc.fr](mailto:stephanie.hertling@cfecgc.fr)

## **G9, L'ACTU INTERSYNDICALE**

Le G9, dont fait partie l'UNIRetraitéés CFE-CGC vient de publier un argumentaire sur les « prétendus avantages et privilèges des retraités ». Vous le trouverez en annexe de cette lettre.

Vous y trouverez également une synthèse du dossier annuel de la Drees [Les retraités et les retraites 2024](#).

## **S'INFORMER**

**Conférence CORERPA – 12 mai 2025 à 14h « Les retraités et leur contribution »**



La CORERPA IDF propose une conférence qui donne la parole aux retraités, qu'ils soient bénévoles, solidaires, engagés, actifs ou représentants d'instances publiques.

Institut national des jeunes aveugles, 56 Bd des Invalides, 75007 Paris.

[Inscriptions ici](#)

**Conférence TDTE – 3 juin 2025 à 14h « Comment réussir la prochaine réforme des retraites »,**



La Chaire Transitions

Démographiques, Transitions Economiques évoque régulièrement les thèmes autour du vieillissement démographique avec des spécialistes. Elle travaille particulièrement sur les évolutions possibles de notre régime de retraite.

Hôtel de l'Industrie, 4 place Saint-Germain-des-prés, 75006 Paris

[Informations et inscriptions](#)

**Webinaire aide aux aidants – 13 mai 2025 à 9h**

Louis-Noël Guerra, Délégué départemental UNIRetraitéés 92 nous communique ce webinaire organisé par AOPS conseil.

« Les mécanismes d'aide aux aidants et leur rôle dans la prévoyance collective ».

Mardi 13 mai de 9h à 10h

[Inscription](#)

**Les esprits libres, un film sur Alzheimer**



Il vient de sortir en salle. Ce film documentaire retrace une expérience d'art thérapie auprès de patients atteints d'Alzheimer. Un film plein d'espoir et d'humanité.

[Retrouvez ici la bande annonce](#)

**Veille de presse**



Retrouvez ici notre veille d'articles de presse sur l'application Flipboard : Sur les [thèmes de la retraite](#)

Sur les [fins de carrières et le travail des seniors](#)